Créer son atelier paysan en poules pondeuses

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sanitaires de base pour créer un atelier de poules pondeuses en agriculture paysanne

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Le 2 décembre :
> Mise en place technique d'un atelier de poules pondeuses et gestion quotidienne : investissements, étapes préalables à l'accueil des poules, arrivée des poules, gestion quotidienne, commercialisation puis réforme
> Aspects sanitaires, réglementaires, techniques, commerciaux

Le 3 décembre :
Matin :
> Visite d'un élevage de volailles chez Mme Catherine PONÇON à Bel Air Salon de Provence

Après midi :
> Réflexion autour d'un prévisionnel économique et d'un dossier de création d'entreprise sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux à l'installation, sur le montage financier de l'installation.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Maëlig LE CUNFF
contact@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/12/2015	Ancienne école de Bel Air 13300 Bouches-du-Rhône	Jean Pierre MONTIGNE, Eleveur à Pernes les Fontaines, Maëlig LE CUNFF, Animateur ADEAR13
02/12/2015	Chez Catherine PONÇON (matin) et Ancienne école de Bel Air (après-midi) 13300 Bouches-du-Rhône	Jean Pierre MONTIGNE, Eleveur à Pernes les Fontaines, Maëlig LE CUNFF, Animateur ADEAR13

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Installation | Elevage

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)